

INAUGURATION DE LA MAIRIE APRES TRAVAUX
Samedi 10 octobre 2026 – 10h30 – FLEURY
Canton de Saint-Pol-sur-Ternoise
M. le Président du Département Jean-Claude LEROY

Le projet en deux mots :

La commune de Fleury a souhaité procéder à la réhabilitation énergétique ainsi que l'extension de sa mairie, située rue de Bermicourt.

L'extension a permis de créer deux sanitaires, un local à archives ainsi que l'extension de la tisanerie.

Le coût total de l'opération s'élève à 267 133,84 € HT

Le Département a soutenu ce projet en 2022 dans le cadre du FARDA (anciennes modalités) pour un montant de 87 500 €.

Point à noter : le Département a accordé par 2 fois à la commune une prolongation de délai pour permettre le maintien et le solde de la subvention accordée (reste 26 250 € max à payer, en attente des pièces justificatives auprès de la MDADT)

- Village de 120 habitants

Eléments de langage possibles

Le Département partenaire des communes rurales !

Parce que le soutien aux communes rurales, c'est dans l'ADN du Département depuis toujours, la recherche de l'égalité entre les citoyens !

Dans le Pas-de-Calais le monde rural n'est pas délaissé.

On ne note pas de désertification rurale comme on peut le voir dans d'autres départements (au contraire, beaucoup de villages gagnent plutôt des habitants).

Cette opération a bénéficié du soutien du Département dans son fonds spécifique pour les petites communes le « FARDA », et ce que nous voyons aujourd'hui nous conforte dans les choix que nous faisons pour continuer à équiper et moderniser les communes rurales.

Avoir l'appui du Département c'est très important pour les Maires ; c'est bien souvent LE levier pour rendre réalisables des projets que ne pourrait pas réaliser la commune seule.

Le Département partenaire du quotidien dans nos communes et nos vies

« Le Département ne fait pas de bruit mais il fait le boulot » : il l'a fait, sans bruit, en vous soutenant sur cette opération par un appui technique et financier.

D'une manière plus générale, le Département intervient aussi dans notre quotidien sans que l'on se rende forcément compte :

- Quand on a besoin des pompiers
- Quand on prend la route pour aller travailler, rendre visite à sa famille, ses amis,
- Quand on a l'accès à la fibre optique dans nos villages,
- Quand nos enfants sont accueillis au collège,
- Ou quand pour nos parents, grands-parents, un accompagnement à l'autonomie devient nécessaire
-

Derrière tous ces moments du quotidien il y a une action réalisée par le Conseil départemental.

Le respect de l'environnement et l'adaptation au changement climatique au cœur des investissements de demain !

L'opération réalisée par la commune est assez exemplaire dans le sens où le travail avec les entreprises ont permis d'avoir une vraie attention aux impératifs écologiques plus que jamais nécessaires dans le contexte de changement climatique.

C'est ce type d'aménagement que nous encourageons pour le Pas-de-Calais de demain et c'est aussi pour cela que le Département a eu une attention particulière pour l'accompagnement du projet !

L'investissement public = un rôle dans la vie économique du territoire !

Les subventions pour aider à investir, c'est aussi une action concrète pour la dynamique économique dans nos territoires.

En effet, des travaux décidés puis réalisés, c'est du carnet de commandes, ce sont des travaux mis en œuvre sur le territoire, par nos artisans et PME, c'est de l'emploi généré !

Il y a donc avec ces programmes que nous votons dans le budget du Pas-de-Calais un vrai effet levier pour l'économie et ainsi pour l'emploi dans les zones rurales !